



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et de Monsieur le Ministre des Finances à la question parlementaire n°2947 de l'honorable Député Laurent Mosar.

Quel est l'état d'avancement de la réflexion du Gouvernement concernant la réaffectation du Freeport à des fins de défense ?

Est-ce qu'il y a eu des négociations avec le propriétaire du Freeport ?

Est-ce qu'il y a eu dans ce contexte des concertations avec des acteurs du secteur de la défense ?

Si une telle réaffectation pour la défense ne serait pas envisagée, le Gouvernement envisage-t-il tout de même une reprise du Freeport afin de l'affecter à d'autres activités ?

Le Freeport est principalement destiné au stockage sécurisé de pièces précieuses, notamment d'œuvres d'art. Il a été conçu et équipé pour répondre aux exigences spécifiques liées à la conservation de biens de grande valeur. On peut supposer que toute reconversion en vue d'un usage pour le développement d'autres activités, en particulier celles liées à l'entrepreneuriat ou à l'accueil d'entreprises nécessiterait des transformations structurelles majeures.

Le gouvernement est toutefois en train d'étudier différentes pistes visant à utiliser l'immeuble dans le cadre des fonctions pour lesquelles il a été initialement conçu. C'est ainsi que le Comité d'acquisition a engagé des pourparlers avec le propriétaire du Freeport.

Luxembourg, le 28 octobre 2025

La Ministre de la Mobilité et des
Travaux publics

(s.) Yuriko Backes